

Juin/Juillet 2021

# BULLETIN DE LIAISON

des acteurs de l'accompagnement des jeunes en rupture.

## RÉDACTRICES :



*Marie-Pierre Dupillier et Marie-Cécile Bloch, Administratrices et Bénévoles de La Bouture, en collaboration avec les professionnels et les jeunes rencontrés.*



## Edito :

« IL Y EN A QUI SONT PLUS EGAUX QUE D'AUTRES », D'ORWELL DANS « LA FERME DES ANIMAUX »

Ce 4ème bulletin a choisi de mettre un coup de projecteur sur des situations de jeunes en grande difficulté scolaire que la période que nous avons traversée n'a fait qu'invisibiliser d'avantage.

C'est le cas notamment de jeunes vivant en foyers et dont certains entretiennent des rapports difficiles avec les apprentissages et avec les institutions scolaires qui les accueillent. Dans la rubrique « Des points de vue institutionnels » un responsable de foyer témoigne.

Mais c'est aussi le cas depuis de longues années pour nombre d'enfants de la communauté Rom et deux d'entre eux ont accepté de raconter leurs scolarités plus que chaotiques, dans la rubrique « Des itinéraires ».

Alors, bien sûr, des initiatives se développent et sont porteuses d'espoir et dans la rubrique « Des initiatives institutionnelles » est dévoilé le fonctionnement du Plan de Réussite Educative (PRE) de la ville de Grenoble au travers du récit d'un accompagnement réussi, grâce notamment à une synergie efficace des différents acteurs.

Notre rubrique « Témoignages de jeunes » se fera cette fois l'écho d'une situation recueillie en entretien en toute fin d'année mettant en lumière l'absence d'accompagnement dont souffrent parfois des jeunes dont les familles maîtrisent mal les codes de l'institution scolaire.

Enfin, pour clôturer cette 1ère année de publication, La Bouture a souhaité communiquer dans la rubrique « Mieux se connaître » une sorte de bilan de son activité pendant cette période difficile dont nous espérons tous qu'elle est définitivement derrière nous.

# POINTS DE VUE INSTITUTIONNELS

Les jeunes en foyer et la scolarité : pas toujours facile !

*Restitution d'un échange avec le responsable  
d'une Maison d'enfants à caractère social  
(M.E.C.S) de l'agglomération grenobloise*

**Responsable M.E.C.S :** La période « Covid » a été particulièrement chaotique y compris pour la question scolaire. Au cours du 1<sup>er</sup> confinement notre foyer a dû fermer et renvoyer les jeunes dans leurs familles. Ces familles, souvent nombreuses et pas ou peu équipées en informatique n'ont pas pu assurer cette fameuse « continuité pédagogique ».

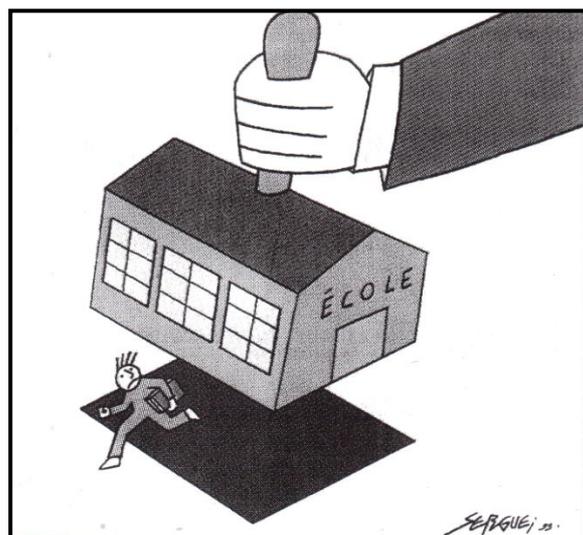
Au 2<sup>ème</sup> confinement, la consigne fut, au contraire, de ne pas renvoyer les jeunes dans leurs familles. Nous n'avions qu'un PC ! Heureusement le département a pu nous fournir des tablettes.

Mais nous ne sommes pas vraiment formés pour accompagner efficacement nos jeunes sur le plan scolaire. Dans mon foyer il y a deux jeunes de 15 ans qui ont complètement décroché depuis 1 an. Les conditions sanitaires avec les isolements des cas contact ont rendu les choses encore plus chaotiques.

En dehors de cette période spécifique particulièrement ardue, les rapports avec les établissements scolaires varient beaucoup en fonction des CPE ou des chefs d'établissements, ce qui est vraiment regrettable. Mais il y a, structurellement, quelques problèmes lourds dont je peux donner quelques exemples.

Lorsque que l'exclusion d'un jeune est prononcée, qu'il soit scolarisé en établissement général, professionnel, voire spécialisé, cela crée une situation difficile pour nos foyers car cela nous oblige à réorganiser notre service pour assurer l'accueil du jeune pendant sa période d'exclusion. Par ailleurs, nos équipes éducatives ne sont pas bien outillées pour accompagner le travail scolaire.

Le protocole impose souvent des délais de retour en classe très longs, car le jeune doit accepter la sanction et les parents doivent être disponibles pour répondre aux interpellations de l'établissement scolaire. Il arrive parfois que dix jours se passent sans que rien ne soit proposé au jeune concerné...difficile ensuite d'argumenter sur l'obligation et la nécessité de cette scolarité



Dans un tout autre domaine, il arrive que de jeunes majeurs de mon foyer soient dans un lycée qui ne nous prévient pas de leurs absences en raison de leur statut de majeur. Et, lorsque nous recevons des relevés d'absences impressionnants, il est beaucoup trop tard pour entreprendre un travail éducatif. Nous avons également découvert il y a peu de temps qu'en cas de simple retard, l'élève peut être noté absent ce qui provoque, chez certains, une sorte de renoncement à aller en cours quand ils sont en retard, puisqu'administrativement retard et absence ne sont pas distingués.

Là encore, il est trop tard pour qu'un travail éducatif fructueux puisse être entrepris par l'éducateur.

**La Bouture** : Et pourtant, des établissements ont mis en place des permanences éducatives avec des éducateurs de prévention qui travaillent en équipe avec les enseignants et font donc véritablement des accompagnements de jeunes qui portent leurs fruits...

LES LIENS ENTRE LES EDUCATEURS ET LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES NE SONT PAS EVIDENTS. TROP SOUVENT LE SEUL QUI S'ETABLIT C'EST AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION D'UNE SANCTION ...

Il semble qu'au moins deux questions devraient être abordées conjointement par les foyers et les établissements scolaires :

- celle du cloisonnement entre ces différentes institutions qui ont en charge les mêmes jeunes

- celle de la diffusion des expériences qui marchent

**Responsable M.E.C.S** : En effet, et la diffusion des expériences qui marchent est une vraie question.

Ainsi il y a quelques temps j'ai eu l'occasion de travailler avec une association qui intervient dans les établissements pour mettre en place des mesures de responsabilisation pour éviter des sanctions lourdes (type exclusions temporaires). L'intervention permettait un accompagnement éducatif du jeune concerné, par un tiers extérieur au sein de l'établissement ce qui évitait l'exclusion et permettait davantage au jeune, de prendre conscience de son acte...et ça marchait très bien.

# DES INITIATIVES INSTITUTIONNELLES

Quand le partenariat et la synergie des acteurs concourent à un raccrochage réussi...

*Nous avons rencontré l'équipe du PRE 16/18 du service jeunesse de la ville de Grenoble. Ils témoignent de leur accompagnement d'un jeune.*

Le programme de réussite éducative porté par le service jeunesse de la ville de Grenoble s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans en situation ou en voie de décrochage scolaire, pour lesquels un ou plusieurs

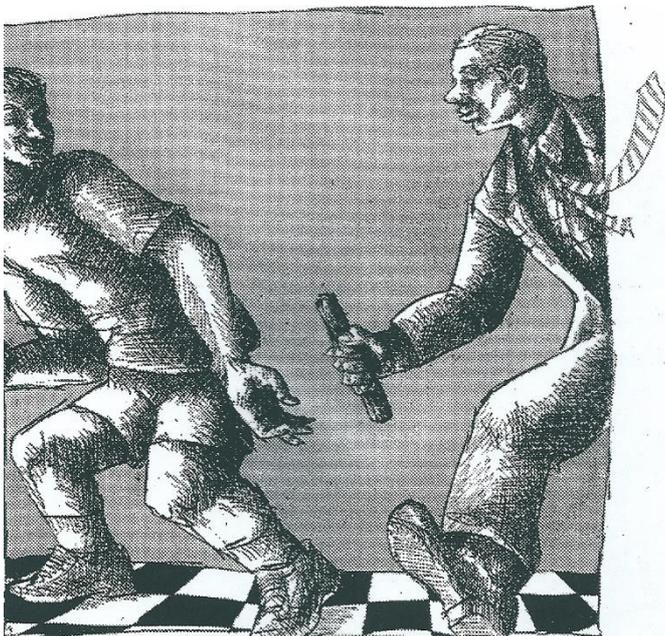
blocages ont été identifiés, en proposant un accompagnement sur mesure. L'objectif est de permettre aux jeunes de ne pas décrocher ou de raccrocher une filière scolaire, une formation qualifiante ou un projet professionnel, et de travailler sur les freins périphériques.

Thomas est un jeune qui a été accompagné dans le cadre du PRE pendant un an de janvier 2019 à janvier 2020. A l'origine, la coordinatrice du PRE 16-18 a été interpellée par le coordinateur de son établissement scolaire à l'issue d'un repérage par le GPDS (Groupe

de prévention du décrochage scolaire). Une première rencontre a lieu avec le jeune, le coordinateur MLDS et la coordinatrice du PRE et l'issue de celle-ci Thomas décide qu'il souhaite être accompagné. Il est alors âgé de 17 ans, il est en 1ère STMG et ne va quasiment plus en cours. L'équipe éducative du lycée ne sait plus comment l'aider. Thomas exprime le fait qu'il n'arrive pas à se motiver du fait d'une situation familiale compliquée et pesante et de l'absence d'un cadre de vie structuré.

Il n'a pas de difficulté scolaire particulière mais subit une orientation qu'il n'a pas choisie. Il aurait voulu aller en 1ère générale.

La situation est présentée en Equipe Pluridisciplinaire de Soutien du PRE et l'accompagnement est enclenché. Les objectifs de cet accompagnement sont définis avec Thomas : à savoir, réduire sa consommation de stupéfiants, travailler sur l'autonomie et retrouver du sens à sa scolarité en étant acteur de son parcours. Rapidement, une instance est organisée avec les différents professionnels concernés par la situation du jeune : le CPE du lycée, l'assistante sociale scolaire, le référent du GPDS, la référente PRE et un éducateur de l'APASE.



Le jeune est prévenu de cette rencontre mais n'est pas présent. Le référent du GPDS exprime la nécessité que le jeune soit accompagné en dehors du cadre de l'éducation Nationale. En effet, Thomas semble avoir un sentiment de méfiance très fort envers l'école du

fait de son orientation subie. De plus, le fait qu'il ne vienne plus du tout en cours, l'établissement ne parvient pas à avoir de lien avec lui. Après 3 mois d'accompagnement, le jeune reprend progressivement une scolarité quasi normale, il se sent soutenu par l'équipe éducative et semble se plaire dans son lycée. Il a « accepté » son orientation après un entretien avec la Conseillère d'orientation et semble partie prenante de son parcours et de ses choix. Il est plus présent en cours, consomme moins de stupéfiants et accepte de rencontrer un prof pour travailler la méthodologie de travail et la mise en place d'une stratégie vers la réussite scolaire.

Le PRE interpelle le lycée pour activer le Fond de solidarité pour achat des livres et bénéficier de la gratuité du restaurant scolaire. Il active également le lien avec la prévention spécialisée pour une prise en charge plus large de la situation sociale et éducative, et après plusieurs mois le jeune entre en contact avec un éducateur de l'APASE. En mai, une concertation avec tous les partenaires qui sont autour de Thomas est organisée pour partager les informations et avoir une vision globale de la situation. En juin, Thomas se projette sur une terminale option RH avec un changement d'établissement. Il monte ses dossiers scolaires avec l'aide de la référente PRE et passe les épreuves de première du baccalauréat. En septembre il intègre un nouveau lycée avec l'option qu'il souhaitait et s'accroche à sa scolarité, fait des démarches pour obtenir une bourse et le fond social pour la restauration collective. Au bout d'un an un bilan est réalisé : Thomas a repris une scolarité quasi normale, il est bien intégré au groupe classe et a de bons rapports avec ses professeurs. Il dit avoir pu reprendre sa scolarité et réduire sa consommation grâce aux entretiens avec l'addictologue. En juin 2020, il obtient son baccalauréat avec mention et démarre à la rentrée scolaire suivante un BTS NRC en alternance. La référente continue à avoir des nouvelles régulièrement. Thomas a pu raccrocher avec l'envie d'aller en cours et de poursuivre ses études en partie grâce à la grande implication et la bienveillance du référent MLDS et de l'équipe éducative de l'ancien établissement qui ont été très présents sur la situation. Une communication fluide et régulière avec la CPE du nouveau lycée et des différents interlocuteurs a permis à la référente du PRE de pouvoir proposer à Thomas un accompagnement sur mesure et en cohérence avec ses projets

# MIEUX SE CONNAITRE

## L'association La Bouture pendant la crise sanitaire

Une année et demie marquée par cette crise sanitaire et ses conséquences sur le décrochage scolaire ; décrochage dont les premiers effets perceptibles à La Bouture aux travers des entretiens, montrent que les périodes de confinement et de distanciel ont renforcé des mécanismes déjà à l'œuvre chez celles et ceux qui sont venu.e.s nous rencontrer. Pour ce qui est des conséquences des conditions scolaires plus ou moins chaotiques de ces deux années successives (l'apprentissage à distance, le sens de l'Ecole, la perte de collectif, l'effacement des relations humaines, etc.) nous nous attendons à avoir à y répondre surtout à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Pendant toute cette longue période, nous n'avons fermé nos locaux qu'au cours du 1<sup>er</sup> confinement, ce qui, globalement, nous a permis de porter activement ce projet associatif qui nous fédère et ses deux axes majeurs : la promotion de l'émancipation des jeunes en rupture et la recherche et le partage d'éléments de culture commune entre les professionnels qui les accompagnent.

Si la crise sanitaire a occupé la première place des préoccupations sociales, politiques, médiatiques, il nous a fallu prendre en compte l'évolution du contexte institutionnel et politique générée par la nouvelle obligation de formation des 16 / 18 ans. Un plan de bataille régional sous la bannière « un jeune / une solution » s'est mis en place avec une démultiplication des dispositifs, sans que soit toujours privilégiée une approche partenariale, synergique, respectant, le cas échéant, la nécessité pour certains

jeunes d'échapper à la pression d'être tout de suite quelque part. Et cette pression, beaucoup de jeunes s'en plaignent au cours des entretiens que nous avons avec eux.

Par ailleurs, continuer à porter un regard critique mais constructif sur l'Ecole pour que de moins en moins de jeunes ne décrochent et ne s'éloignent de cette Institution essentielle pour l'émancipation de chacun, ne fut pas chose aisée.

Des actions programmées ont dû être différées : interpellation citoyenne autour de la question « quelle Ecole voulons-nous ? », organisation régulière de cafés Bouture, recueils de témoignages de jeunes sur différents terrains, ...mais tous ces projets reprendront dès septembre.

La Mission « animation de séminaire de conformation entre les différents acteurs » s'est transformée en rencontres - toujours en petits effectifs- de nombreux partenaires issus de différentes institutions et production tous les deux mois d'un bulletin de liaison. Ces rencontres ont permis des échanges riches, des ouvertures, l'élaboration de pistes de travail en commun, qui vont se poursuivre.

En ces temps difficiles, qui voient les écarts se creuser encore davantage entre les élèves d'une même classe mais aussi entre établissements, dans un climat politique qui s'en préoccupe mal, nous voulons relever le double défi : transformer les sympathisants en adhérents actifs et propositionnels et œuvrer efficacement pour contribuer à gommer les cloisonnements inter institutionnels qui empêchent trop souvent un travail partenarial fructueux.

# DES TEMOIGNAGES DE JEUNES

**Certains élèves ne bénéficient pas de l'accompagnement dont ils ont besoin dans des moments difficiles de leur scolarité...**

*Nous l'appellerons Ahmed. C'est sa mère qui, devant son désarroi, a cherché sur internet comment trouver de l'aide et c'est ainsi qu'un rendez-vous est pris pour un entretien à La Bouture.*

*Elle est aide-soignante à l'hôpital, prise dans un tourbillon de travail épuisant, comme son mari d'ailleurs qui travaille dans le même hôpital comme ouvrier dans le service de stérilisation. Ils habitent dans un village de Haute Savoie et Ahmed, 17 ans, prend le train pour Grenoble pour nous rencontrer. Il a pris avec lui tous ses bulletins pour valider son récit.*

« Au collège, tout s'est bien passé sauf en 3<sup>ème</sup> où une baisse de résultats a conduit mes parents à m'offrir quelques cours de soutien en français qui m'ont remis d'aplomb et j'ai obtenu mon brevet. Comme, depuis toujours, je rêve de faire du droit, j'ai voulu aller en seconde générale, malgré les réticences de quelques professeurs qui me voyaient davantage en professionnel. Mes parents ont insisté et j'ai donc fait ma rentrée en seconde générale en septembre 2019. Le confinement fut très difficile : j'ai vraiment essayé le distanciel mais, comme beaucoup de mes camarades je me suis battu avec d'incessants problèmes de connexion, et j'ai lâché prise.

En fin d'année il m'a fallu, seul, faire des choix de spécialités pour la 1<sup>ère</sup> : j'ai pris histoire géo, car j'ai toujours été intéressé par l'histoire, et littérature et sciences économiques et sociales parce que cela me semblait nécessaire pour les études de droit. Le dernier bulletin mentionnait que mon passage en 1<sup>ère</sup> était accordé mais qu'il me revenait de prendre en charge les nombreuses lacunes accumulées.

Le premier trimestre de 1<sup>ère</sup> fut de plus en plus difficile : je coulais complètement et j'ai formulé une demande de réorientation en STMG. Une de mes cousines avait réussi à faire du droit en passant par cette filière. Mais, comme les stages « pour voir » étaient supprimés à cause du covid, je n'ai pas pu changer de filière.

En juin 2021, pour le dernier conseil de classe, j'ai demandé à être réorienté en 1<sup>ère</sup> STMG, ce qui m'a été refusé. Les propositions formulées sur le bulletin sont : passage en terminale générale ou réorientation en CAP. Je suis incapable de réussir une terminale compte tenu de mes grandes difficultés en 1<sup>ère</sup> et le CAP ne correspond absolument pas à ce que je veux faire ».

*Il n'a pas pu voir son professeur principal, un enseignant qu'il ne voyait qu'une heure toutes les 2 semaines, et ignorait tout de la possibilité de contacter son CIO. Ensemble nous avons contacté le CIO et un rendez-vous a été pris.*

« LE CONFINEMENT FUT TRES DIFFICILE : J'AI VRAIMENT ESSAYE LE DISTANCIEL MAIS, COMME BEAUCOUP DE MES CAMARADES JE ME SUIS BATTU AVEC D'INCESSANTS PROBLEMES DE CONNEXION, ET J'AI LACHE PRISE. » AHMED

# DES ITINERAIRES

L'École pour tous en oublie certains

*Alexandru, jeune homme de 18 ans habitant avec sa famille un dispositif d'hébergement à Grenoble raconte...nous avons conservé la forme « orale » de son propos.*

**J**e suis arrivé avec ma famille quand j'avais 12 ans, dans un camp à Echirolles et cette année-là, je n'ai eu qu'un tout petit peu d'école, puis je suis entré directement au collège en 5<sup>ème</sup>. J'ai eu des cours de FLE (français langue étrangère) et là, ça se passait très bien, et je ne manquais jamais ces cours-là. Mais les autres moments, c'était très difficile. Nous devons être « intégrés » dans des classes pour des matières qui changeaient tout le temps ; je n'y comprenais pas grand-chose, même rien du tout, donc je m'ennuyais vraiment beaucoup du matin au soir. Et puis les rapports avec les autres élèves étaient durs, avec beaucoup de racisme.

L'année suivante, je suis entré en 4<sup>ème</sup> SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), mais je n'ai vraiment suivi que les cours de FLE car le reste, c'était pareil, je ne comprenais rien du tout. J'aimais bien le sport et un peu les maths, mais les sciences, l'histoire géo...c'était impossible.

De plus, mon grand frère n'était plus avec moi et je suis resté seul. Alors, tous les matins je partais avec mon cartable sur le dos car ma mère voulait que j'aille à l'école, mais je manquais souvent.



En 3<sup>ème</sup> SEGPA j'ai encore eu quelques cours de FLE, mais pour le reste, je n'y allais presque plus. A la fin de la 3<sup>ème</sup>, comme je n'avais pas de lieu de stage, j'ai fait mon stage d'électricité et de peinture avec la personne qui faisait ces travaux dans le collège et ça s'est bien passé.

Complètement absent à la fin de l'année, je n'ai pas fait de vœux pour des CAP. De septembre à décembre, je n'ai rien fait. Mon éducatrice a fait de nombreuses démarches et j'ai finalement pu entrer, avec 3 mois de retard, dans un dispositif « musique et décrochage scolaire », mais c'était trop tard pour que j'y comprenne quelque chose.

A mes 16 ans, je n'étais plus obligé d'être à l'École. Pendant deux ans, je n'ai pas fait grand-chose et je suis parti en Roumanie pour « faire mes papiers » et me voilà, à 18 ans, avec un passeport qui doit me permettre d'être accueilli en mission locale et à pôle emploi.

Aujourd'hui que je suis plus vieux, je me rends compte que l'École, c'est important. A l'École on me demandait toujours de faire des efforts, mais personne n'essayait vraiment de comprendre pourquoi c'était impossible...

J'ai appris tout seul à lire et écrire sur un ordinateur ; en ce moment j'apprends le code et j'avance bien ! Et puis j'écoute beaucoup de rap et j'essaye d'en écrire.

J'écris le Roumain et ça m'arrive de faire de la traduction pour des gens de ma communauté.

A Unis-Cité, j'ai eu un très bon entretien pour faire un service civique et ma place est gardée jusqu'en novembre 2021. J'aimerais bien travailler en mécanique.

En ce moment je travaille avec mes parents.

Si j'ai accepté de vous rencontrer c'est parce que j'aime bien expliquer ma vie car ça me fait réfléchir.

*Loréna, sa petite sœur, a 14,5 ans.  
C'est son « accompagnatrice » qui  
décrit son parcours, tout en lui  
demandant régulièrement si elle est  
d'accord avec son récit.*

**A**rrivée en France, elle est inscrite directement en CE2 sans avoir jamais été scolarisée et sans parler du tout le français. Elle a pu bénéficier de quelques cours de FLE. Puis l'année suivante Elle est dans une classe CM1/CM2. « J'ai appris à lire et écrire mais c'était très difficile et avec les autres enfants c'était aussi très

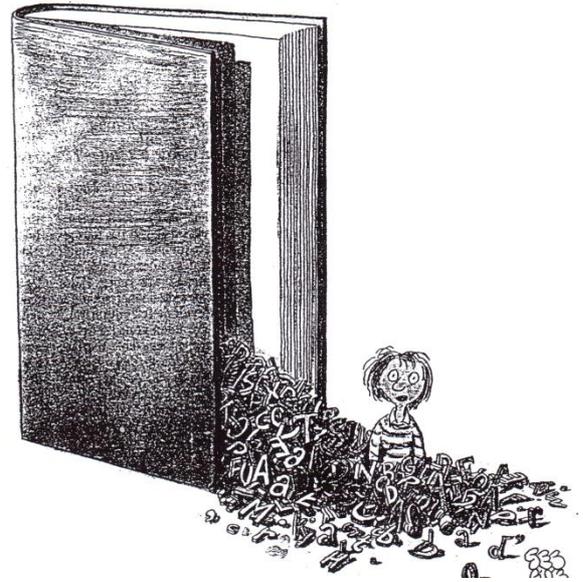
difficile car il y avait beaucoup de racisme ».

Faute de place en dispositif ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), elle est inscrite en 6<sup>ème</sup> « ordinaire » avec quelques heures de FLE. Très rapidement elle n'a plus fréquenté que les cours de FLE car, disait-elle, elle subissait en permanence des insultes de type « sale Rom... ». En FLE, l'ambiance était bonne, avec des enseignants accueillants et très impliqués, mais pour le reste, c'était terrible et violent.

Elle a ensuite intégré une 5<sup>ème</sup> SEGPA dans un autre collège mais, sans dispositif d'accompagnement, elle s'est sentie d'emblée exclue et son comportement s'est très rapidement dégradé.

Elle a été envoyée dans son collège de secteur en 4<sup>ème</sup> « normale » et là, ce fut de pire en pire : « on était tout le temps sur mon dos ». Elle avait (et a toujours) un grand sentiment d'injustice. Elle a plusieurs fois essayé de s'ouvrir en vie scolaire sur la question du racisme, mais il ne s'est rien passé.

Dès la 2<sup>ème</sup> semaine de cours elle n'est pratiquement plus allée au collège. Un conseil de discipline s'est tenu début 2020, juste avant le 1<sup>er</sup> confinement...



En septembre 2020 elle est inscrite automatiquement en 3<sup>ème</sup> ...ce qui a très rapidement débouché sur un nouveau conseil de discipline prononçant une exclusion définitive. La solution proposée en décembre 2020 par l'inspection académique fut une inscription au CNED en 3<sup>ème</sup> !!! avec un rattachement dans un collège. Des tests ont montré qu'elle avait, en gros, un niveau CE2 / CM1. Mais Loréna avait envie d'apprendre et des bénévoles d'une association d'étudiants de Sciences Po (EIM) étaient prêts à l'accompagner... Mais comme l'inscription officielle était en 3<sup>ème</sup>, les cours qui correspondaient vraiment à son niveau ne sont arrivés qu'en avril, et sa motivation s'est progressivement éteinte.

La voilà à 14,5 ans, sans rien, sans solution. Et pourtant, les parents sont très impliqués, toujours présents aux rendez-vous.

**TOUS CES JEUNES ONT PLEIN DE COMPETENCES QUI NE SONT PAS  
VALORISEES, ET ON LEUR REPETE QU'ILS DOIVENT SE MOTIVER.**